

*pour affichage
à Oyo/cey
par*

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPUBLIQUE DU BENIN

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOI DANS LES SECTEURS PRIORITAIRES (PDCESP, PHASE 1)

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu de la Banque Africaine de Développement un prêt en vue du financement du Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi dans les Secteurs Prioritaires (PDCESP).

L'objectif de ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de Stratégie Nationale de l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnels (SN-EFTP) au Bénin est d'améliorer la qualité de vie des populations béninoises à travers une employabilité accrue des jeunes et une main d'œuvre plus innovante, entreprenante et compétitive.

Le projet s'articule autour des trois composantes suivantes :

A. Rénovation de l'offre et extension des capacités d'accueil en formation technique et professionnelle : Elle vise principalement à accroître l'offre de la formation technique et professionnelle

Sous-composante 1.1. Construction réhabilitation des infrastructures de formation et de production pour deux LTA et un LTP, et élargissement de l'accès inclusif à l'EFTP.

Chaque Lycée Technique Agricole (LTA) sera doté d'infrastructures pédagogiques sur une superficie de 50 ha. et d'une Unité Economique à Vocation Pédagogique (UEVP) (sur 1002 ha à Kpomassè et 847 ha à Athiémé). Le Lycée Technique Professionnel (LTP) de Tchaourou sera réhabilité et doté de nouvelles infrastructures administratives, pédagogiques, et d'un incubateur d'entreprises. Pour chacun des établissements, les blocs pédagogiques comprendront des salles de cours, des ateliers d'application (blocs de formation), des salles spécialisées, des salles de technologie et laboratoires, une bibliothèque, des salles informatiques et multimédias, un bloc administratif, une infirmerie, un réfectoire d'environ 100 places, des dortoirs et latrines séparés filles et garçons de 100 places au total, le logement du personnel d'encadrement, un magasin de stockage des outillages (LTP) et une zone de production animale avec magasin (LTA). Les UEVP comporteront des unités spécifiques en fonction des particularités de chaque site et des conditions agro-climatologiques de la zone d'implantation

Sous-composante 1.2. Equipement et matière d'œuvre pour les trois établissements et appui à la transformation digitale.

Les trois établissements seront dotés en équipements pour les métiers agricoles et de l'énergie qui y seront implantés. Sur la base des études de faisabilité déjà réalisées, qui ont inclus des concertations avec le secteur privé, les spécialités retenues en agriculture sont l'aquaculture, les cultures maraichères, l'aviculture, la production céréalière et légumineuse (maïs, nièbè et riz), l'arboriculture fruitière (bananes) et l'élevage des ovins. En énergie, il s'agit des métiers suivants : électricien installateur en énergies renouvelables, monteur en froid climatisation et conditionnement d'air, installateur réparateur en équipements électroménagers, métiers de l'électricité, maintenance électronique, domotique et

bâtiment communicant, technicien ascensoriste, etc. Ces établissements seront également dotés d'équipements et mobiliers pour les blocs administratifs.

Enfin, dans un contexte post-COVID et de 4ème révolution industrielle, les compétences digitales et l'utilisation des outils de type e-learning sont devenus incontournables. Le projet renforcera en outre les compétences digitales et l'utilisation des outils de type e-learning par les formateurs.

B. Composante 2 : Renforcement de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des diplômés garçons et filles : Il s'agit de financer des investissements immatériels catalytiques pour garantir la durabilité des investissements en infrastructures équipements pédagogique et l'insertion durable des formés sur le marché du travail

Sous-composante 2.1. Amélioration de la qualité, de l'attractivité des établissements et du partenariat y compris public-privé.

- Le projet financera le développement des curricula axés sur les besoins du marché du travail, pour 15 matières de spécialité (8 dans l'agriculture, 7 dans l'énergie).
- La Banque financera le renforcement des capacités de 200 enseignant-e-s des matières générales (maths, physique, anglais) sur les liens entre leurs disciplines et les différentes spécialités. Les inspecteurs pédagogiques seront également concernés par ce renforcement des capacités. Ces curricula intégreront également les compétences intrinsèques nécessaires aux entrepreneurs (compétences psychosociales, comportemental, etc.).
- Le projet apportera également, en collaboration avec l'Institut National de la Femme (INF), un appui à l'intégration des compétences de vie sensibles à l'égalité entre les sexes dans les nouveaux curricula des métiers de spécialité.
- En outre, le projet financera l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication genre sensible pour la promotion des filières agricoles et technologiques en général, avec une priorité pour les trois établissements cibles du projet.
- Enfin, en appui au Cadre National de Concertation pour la Promotion de l'EFTP (CNCP), le projet financera des actions de renforcement du partenariat public-privé dans l'EFTP à travers la structuration graduelle des Commissions Techniques Sectorielles (CTS) en branches professionnelles opérationnelles, notamment dans le secteur de l'énergie, afin que le secteur privé de l'énergie puisse jouer pleinement son rôle (identification régulière des besoins en compétences, participation au développement des curricula, à la formation par alternance, gestion des établissements, accompagnement à l'insertion) dans le dispositif de formation et d'insertion des jeunes.

Sous-composante 2.2. Appui à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle des jeunes garçons et filles.

- Le projet financera une assistance technique permettant de mieux définir un modèle économique devant assurer la viabilité économique et financière du dispositif d'incubation dans les 03 Lycées (UEVP au niveau des deux LTA, et Incubateur au niveau du LTP). L'exploitation des UEVP et de l'incubateur du LTP de Tchaourou fera appel aux professionnels du secteur privé tout comme la gestion des établissements.

- Le projet apportera un appui à l'insertion professionnelle des diplômés garçons et filles à travers des stages de qualifications, des emplois « aidés » et un dispositif de reconversion de chômeurs de longue durée. De ce fait, une convention sera signée avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en vue de la mise en œuvre de « Programmes actifs » du marché du travail.
- Il s'agira, enfin, d'appuyer la réalisation de deux enquêtes sur le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés (une en début et l'autre en fin de projet) qui serviront d'outils de pilotage et de régulation continue de l'offre de formation selon la demande du marché au-delà des seuls trois centres du PDCESP.

C. Composante 3 : Gestion du projet : Fonctionnement de l'Equipe de Coordination du Projet, des audits, la fonction de l'organe de gestion ainsi que les appuis institutionnels à l'agence d'exécution et l'écosystème de l'EFTP. Le PDCESP financera (i) la rémunération et le fonctionnement de l'Equipe de Coordination du Projet (ECP), (ii) l'acquisition d'équipements et matériels (bureautique et véhicules), (iii) les locaux abritant l'ECP, (iv) les audits comptables et des acquisitions, les audits de performance environnementale et sociale, et le suivi-évaluation du projet, (v) les activités du comité de suivi du projet, et (vi) les services de consultants pour les appuis institutionnels à l'agence d'exécution et l'écosystème de l'EFTP, etc.

Toutes les acquisitions de biens, travaux, services non consultants et services de consultants financés par les ressources de la Banque, se feront conformément à la Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque (« Politique d'acquisition de la Banque »), édition octobre 2015 et selon les dispositions qui sont mentionnées dans l'Accord de financement. En application de cette politique et par suite des différentes évaluations conduites, il a été convenu que :

- a) Les acquisitions suivantes de biens et services de consultants se feront conformément au système de passation des marchés du pays (« Système National » basé sur la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en république du Bénin et ses textes d'application et au moyen des Dossiers nationaux Standards d'Appel d'Offres (DNSAO). Il s'agit de :**

Biens et services non intellectuels :

- (i) Acquisition de deux véhicules de type Pick-up pour l'Equipe de Coordination du projet (ECP)

Services de consultants :

Cabinets/Firmes :

- (i) Assistance technique privée sur le modèle économique des Unités Economiques à Vocation Pédagogique - UEVP (Lycées agricoles) et incubateurs (Lycées Lycée technique professionnel) ;
- (ii) Mise en œuvre du plan d'action genre de conformité sociale ;
- (iii) Surveillance environnementale et sociale ;
- (iv) Assistance technique à la mise en place de la branche professionnelle Energie ;
- (v) Renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre des PGES ;
- (vi) Etude de benchmarking sur les centres modèles de transformation digitale adaptés au contexte du Bénin

Consultants individuels :

Les missions ci-après seront réalisées par des consultants individuels recrutés conformément aux méthodes et procédures du pays :

- (i) Assistance pour la mise en œuvre des Plans d'Action de Réinstallation (PAR) ;
- (ii) Renforcement des compétences digitales des formateurs et utilisation des outils de type e-learning ;
- (iii) Elaboration d'un plan opérationnel de communication sensible au genre ;
- (iv) Réalisation de diverses autres études économiques ou sectorielles ;
- (v) Mise à jour du manuel de procédures administratives et financières, y compris de la passation des marchés de l'ADET.

b) Les méthodes et procédures d'acquisitions du cadre de passation des marchés de la Banque « système de la Banque », seront utilisées pour les acquisitions de tous les services de consultants (cabinets et consultants individuels) et l'établissement de conventions. Ces acquisitions seront mises en œuvre au moyen des Dossiers de Sollicitation (DS) appropriés de la Banque.

Biens :

- (i) Matériels et équipement pour l'ECP (mobilier de bureau et matériel informatique, bureautique, audiovisuel et de communication)
- (ii) Équipements pédagogiques, techniques et administratifs pour trois lycées.

Travaux :

- (i) Construction d'infrastructures d'enseignement (deux lycées techniques agricoles, à Kpomassè et Athiémé, et un lycée technique professionnel à Tchaourou).

Services de consultants :

Cabinets/Firmes :

- (i) Audit des comptes y compris de la passation des marchés du projet ;
- (ii) Agence de communication pour l'élaboration de supports de communication, films documentaires sur le projet et les success-stories ;
- (iii) Réalisation d'enquêtes statistiques de référence, y compris sur le suivi des diplômés et satisfaction des employeurs utilisant des diplômés de l'EFTP ;
- (iv) Contrôle et suivi des travaux ;
- (v) Recrutement d'une ONG en appui à la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation ;
- (vi) Révision des curricula des matières générales maths, physiques et anglais en lien avec les métiers de spécialité « synergie BEI UE ».

Consultants individuels :

Les missions ci-après seront réalisées par des consultants individuels recrutés conformément aux méthodes et procédures de la Banque :

- (i) Personnel de l'Equipe de Coordination du Projet (ECP) ;
- (ii) Evaluation à mi-parcours du projet ;
- (iii) Evaluation à finale du projet ;
- (iv) Audit annuel de performance environnementale et sociale ;
- (v) Audit d'achèvement de la mise en œuvre des Plans d'Actions de Réinstallation (PAR).

Conventions :

Les conventions ci-dessous seront signées avec des entités pré-identifiées pour des missions spécifiques relevant de leurs domaines de compétence unique :

- (i) Convention avec l'Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE) pour la maîtrise d'ouvrage déléguée sur les travaux de construction et d'équipement des centres de formation ;
- (ii) Convention avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) pour l'appui à l'insertion professionnelle des diplômés ;
- (iii) Convention avec l'Institut National de la Femme (INF) pour l'intégration des compétences de vie courante.

Les Dossiers d'Appel d'offres devraient commencer à être prêts pour les premières acquisitions à partir du 1^{er} trimestre 2024.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET)

4^{eme} Etage de l'Immeuble COOP

Ganhi-Cotonou (BENIN)

Tél : +229 53 22 22 22

E-mail : secretariat_adet@adet.bj

Personnes à contacter : Monsieur AHO S. Fructueux, Directeur Général de l'ADET

Téléphone : (+229) 97 64 28 30

Email : faho@presidence.bj/faho@adet.bj